

QUESTIONS / EXIGENCES		DEGRÉ DE CONFORMITÉ À L'EXIGENCE			Pondérati on de la	Note obtenue	Note pondérée	Note pondérée maximale	Commentaires
		0	1	2	3				
A) THEORIE DU CHANGEMENT		0	1	2	3		RÉSULTAT (%) - A	/30	/30
1. Définition des objectifs généraux							TOTAL RÉSULTAT (A1)	/12	/12
1. Le fonds se donne-t-il clairement des objectifs de transformation durable dans ses documents supports?		Non, les documents supports n'évoquent pas d'objectifs de transformation durable ou les mentionnent avec une certaine ambiguïté		Oui, les documents supports stipulent clairement que les investissements dans le fonds visent à contribuer à un ou plusieurs objectifs de transformation durable	1	2	2,00	/2	Les objectifs de transformation durable sont clairement établis dans les documents supports juridiques et commerciaux de nos fonds. Cf https://www.alter-equity.com/finance-durable .
2. Comment est décrit et justifié chaque objectif de transformation durable poursuivi par le fonds ?		Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds ne sont pas décrits	Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont décrits de manière générale, s'inscrivant dans les grandes tendances sociales ou environnementales	Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont décrits en lien avec des cibles précises issues des cadres de référence (par exemple les 164 cibles des 17 ODD)	1	2	2,00	/2	Les secteurs d'activité visés par notre philosophie d'investissement recouper les ODDs et s'y réfèrent
3. Le fonds dérive-t-il des objectifs spécifiques pour chacun des émetteurs investis en lien avec ses objectif généraux de transformation durable ?		Non, l'objectif général n'est pas décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs	Oui, l'objectif général est décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs	Oui, l'objectif général est décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs, les objectifs étant alignés avec un scénario de référence quand celui-ci existe	1	2	2,00	/2	
4. Comment d'autres fonds concurrents couvrent-ils le besoin auquel répond chaque objectif de transformation durable poursuivi par le fonds ?		Les besoins auxquels répondent les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont déjà bien couverts par d'autres fonds concurrents (utilisant une stratégie similaire ou différente)	Les besoins auxquels répondent les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds ne sont que partiellement couverts par d'autres fonds concurrents (utilisant une stratégie similaire ou différente) - il y a un réel besoin d'augmenter le volume de solutions offertes	Les besoins auxquels répondent les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont peu ou mal couverts par d'autres fonds concurrents (utilisant une stratégie similaire ou différente) - il y a un besoin crucial d'augmenter le volume de solutions offertes	1	2	2,00	/2	Nous avons été, à notre connaissance, le premier investisseur dans le non coté en France et en Europe à utiliser le terme de « finance à impact positif », et à créer ce modèle d'investissement voulant démontrer qu'il est possible de concilier rendement financier et responsabilité. Cela a constitué une disruption radicale dans le métier du Private Equity. Aujourd'hui, nous continuons d'innover pour participer à notre mesure à rendre la finance toujours plus respectueuse de l'intérêt à long terme des personnes et de l'environnement. Nous nous intéressons aux sociétés dont l'impact sociétal net des externalités produites est positif, au double niveau de l'activité et des pratiques de gestion, dans le volet environnemental (climat, biodiversité, autres ressources) et social.
4.1 Pour répondre aux objectifs de transformation durable visés, le fonds propose-t-il une solution originale ou innovante ? (QUESTION BLANCHE)		Non	Oui, et cette solution est susceptible de mieux répondre aux préférences de certains émetteurs ou de certains investisseurs.	Oui, et cette solution est susceptible de mieux répondre aux préférences de certains investisseurs. Elle a en outre le potentiel d'être largement dupliquée et de constituer un nouveau type de stratégie dans la mesure où elle n'implique pas de barrières à l'entrée importantes (ex: un fonds d'engagement autour des ODD))	0	2	0,00		Nous demandons aux entreprises au capital desquelles nous investissons, en plus de définir des critères de mesure de l'impact positif de l'activité précis, de s'engager dans une démarche de progrès vers plus de responsabilité globale, avec la mise en place d'un plan d'action en termes de Responsabilité Sociale et Environnementale (« RSE »), dédié à l'amélioration de leurs pratiques de gestion, que nous avons appelé Business Plan Extra-Financier (« BPEF »), comprenant de 12 indicateurs obligatoires pour les entreprises de notre troisième fonds. Par ailleurs, nous avons codéveloppé en 2022 avec le cabinet de conseil spécialiste des enjeux climat, Carbone 4, la première méthodologie rigoureuse d'évaluation des impacts des entreprises sur la Nature, adaptée aux besoins des PME et ETI et avons en parallèle élaboré en interne un outil d'évaluation de l'impact social des entreprises, ainsi qu'un baromètre éthique des pratiques responsables vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes. Ces différentes méthodologies et outils permettent de mesurer la contribution positive des entreprises pendant la période de détention et de les guider dans leurs démarches d'amélioration. Notre méthodologie d'investissement nous semble former à ce jour une approche de progrès visant à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris.
5. Le fonds se donne-t-il l'objectif explicite d'avoir de l'impact dans ses documents supports (i.e., juridiques et commerciaux) ? (QUESTION QUALIFIANTE)		Non, le fonds n'évoque pas la notion d'impact dans ses documents supports (i.e., juridiques et commerciaux)		Oui, dans ses documents supports (i.e. juridiques et commerciaux) le fonds se positionne comme un fonds à impact ou indique que l'investissement dans le fonds permet aux investisseurs d'avoir de l'impact, insistant sur les notions d'intentionnalité, d'additionnalité et de mesure.	1	2	2,00	/2	Oui.

6. Le fonds ambitionne-t-il de mettre en place des actions pour limiter les externalités négatives des émetteurs choisis au-delà du ou des objectifs de transformation durable ciblés ? (QUESTION QUALIFIANTE)			Non, le fonds n'évoque pas dans ses documents supports son ambition de suivre et gérer activement les externalités négatives des émetteurs choisis	Oui, le fonds affiche dans ses documents supports une intention de suivre et gérer activement les externalités négatives (considérées comme matérielles) des émetteurs choisis une fois l'investissement réalisé (au-delà de la seule sélection des émetteurs ex ante)	1	2	2,00 /2	Nous veillons à ce que les activités des entreprises au capital desquelles nous investissons, en plus d'être utiles aux personnes et à l'environnement, ne produisent pas ou que très peu d'externalités négatives (par « très peu » nous entendons des conséquences environnementales ou sociales existantes mais non critiques, sur lesquelles nous demandons à la société de travailler dans une démarche d'amélioration et de progrès). L'identification des incidences négatives sur les facteurs de durabilité s'effectue donc concomitamment à l'analyse de l'investissement, aux deux mêmes niveaux et dans la même dynamique, à savoir : (i) incidences négatives de l'activité de l'entreprise sur les personnes, l'environnement et la société d'une part, (ii) incidences négatives des pratiques de gestion sur le plan social, environnemental ou vis-à-vis de la collectivité d'autre part.					
2. Définition des actions déployées par l'institution financière pour atteindre les objectifs (i.e. causer les changements recherchés)					0	1	2	3	TOTAL RÉSULTAT (A2)	/18	/18		
7. Les actions associées au fonds pour atteindre les objectifs de transformation durable sont-elles décrites dans les documents supports ? (QUESTION QUALIFIANTE)			Les actions pour atteindre les objectifs fixés ne sont pas décrites	Les actions pour atteindre les objectifs fixés sont décrites de manière rapide	Les actions pour atteindre les objectifs fixés sont décrites de manière détaillée	2	2	4,00 /4	Les actions associées au fonds pour atteindre les objectifs de transformation durable sont décrites dans les documents supports : prise en compte des critères ESG et d'impact dans les analyses pré-investissements et dans le suivi des sociétés en portefeuille				
8. Parmi la liste suivante, veuillez choisir les actions de contribution planifiées et les actifs sous gestion couverts (à noter en colonne N).			1. Apport d'un capital flexible 2. Développement de nouveaux marchés de capitaux où l'offre est insuffisante 3. Apport d'un soutien non-financier 4. Engagement actionnarial 5. Signalement de l'importance de l'impact (signaux de marché) 6. Signalement de l'importance de l'impact (signaux autres)			Pas d'action	Au moins 1 action planifiée de signalement (actions 5 et 6)	Au moins une action planifiée, hors signalement (actions 1 à 4)	Plus d'une action planifiée, hors signalement (actions 1 à 4)	1	3	3,00 /3	
8.1. Le fonds utilise-t-il d'autres "mécanismes d'impact" que ceux décrits ci-dessus ? Si oui, les décrire. (QUESTION BLANCHE)			Non, le fonds n'utilise aucun autre mécanisme d'impact	Oui, le fonds utilise un ou plusieurs autres mécanismes d'impact mais pour l'instant il n'existe pas de preuve empirique de leur efficacité	Oui, le fonds utilise un ou plusieurs autres mécanismes d'impact et il existe des preuves empiriques de leur efficacité	0	2	0,00	0	Oui, le fonds utilise plusieurs mécanismes d'impact : politique d'exclusion, choix d'activité à impact en tenant compte des externalités négatives, analyse de double matérialité, analyse des pratiques de gestion, études des PAIs, Comité d'experts indépendants, co-construction d'un BPEF avec 12 critères obligatoires, méthodologie rigoureuse et transversale de l'impact environnemental (au triple niveau du climat, de la biodiversité et des autres ressources) codéveloppée avec Carbone 4, méthodologie interne d'évaluation de l'impact social, collecte annuelle de 170+ KPIs d'impact auprès de nos participations, etc.			
9. Le fonds justifie-t-il les actions envisagées (dans les questions 7 et 8) par la recherche d'additionnalité? (QUESTION QUALIFIANTE)			Non, le fonds présente les actions déployées dans ses documents supports sans suggérer qu'elles lui permettront d'avoir un effet additionnel	Oui, dans ses documents supports le fonds justifie les actions déployées par leur potentiel à générer de l'additionnalité			1	2	2,00 /2	Les fonds gérés par Alter Equity s'incrivent dans une recherche d'additionnalité forte. 1/ le plan d'action RSE, appelé BPEF, a pour objet d'ancrer l'entreprise dans une démarche de progrès continu vers plus de responsabilité sociale et environnementale. Il contribue par nature à diminuer les incidences négatives de l'entreprise à savoir les risques environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance, et ainsi à maximiser l'impact positif recherché. 2/ l'accompagnement d'alter equity permet d'accélérer la croissance et donc l'impact de l'activité des participations			
10. Comment les chaines causales attendues entre actions et impacts sont-elles décrites ?			Aucune chaine causale n'est présentée, la contribution du fonds aux objectifs n'est pas explicitée	Une chaine causale simplifiée est présentée à l'échelle du fonds	Plusieurs chaines causales détaillées sont présentées, avec une granularité poussée (par objectif, par stratégie ou par entreprise)	1	2	2,00 /2	Pour chaque investissement, l'impact a minima qualitatif est déterminant dans la décision d'investissement. Les projet sont choisis selon leur capacité à apporter des solutions à un problème environnemental, social ou sociétal. Pour chaque investissement nous cherchons à évaluer un impact positif significatif sans externalité négative majeure.				
11. Comment sont décrits les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement ?			Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds ne sont pas décrits	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont évoqués de manière très générale à l'échelle du fonds	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont détaillés pour des sous-parties du portefeuille (par exemple, par secteur)	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont détaillés pour chaque émetteur	1	3	3,00 /3	Chaque participation répond à des problèmes pour la planète ou la société que que nous avons identifiés et nous avons identifiés les facteurs externes qui contribueront ou consitueront un obstacle à ce changement, selon une analyse de risques et d'opportunités			
12. Y a-t-il un plan d'action mis en place pour gérer et/ou corriger ce lien de dépendance aux facteurs externes ?			Un plan d'action n'a pas été élaboré pour gérer la dépendance	Une ou plusieurs actions sont évoquées mais ne font pas l'objet d'un plan d'action systématique avec des étapes déterminées et un échéancier de suivi			Un plan d'action systématique a été mis en place avec des étapes déterminées et un échéancier de suivi	1	2	2,00 /2			

13. Comment les actions déployées pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives sont-elles décrites ?	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives avant et après investissement ne sont pas décrites.	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives avant et après investissement sont évoquées par le fonds mais ne sont pas décrites de manière détaillée	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives avant et après investissement sont décrites de manière détaillée: le fonds fournit la méthodologie de l'analyse de matérialité et décrit la procédure d'engagement autour des externalités négatives matérielles	1	2	2,00 /2	Les actions déployées pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives avant et après un investissement sont décrites de manière détaillée dans la politique d'investissement responsable publiée sur le site internet (cf. https://www.alter-equity.com/finance-durable) ainsi que dans nos supports juridiques et commerciaux.	
B) MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE					RÉSULTAT (%) - B			
					/25		/30	
14. Avec quelle systématiticité les émetteurs choisis répondent-ils aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds? (QUESTION QUALIFIANTE)	Moins de 50% des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Entre 50% et 70% des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Entre 70% et 90% des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Plus de 90% des actifs sous gestion, sont investis dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	2	3	6,00 /6	Nous avons créé Alter Equity avec l'ambition d'utiliser l'investissement pour être utiles à l'intérêt général dans sa double dimension sociale et environnementale. Notre objectif est de financer des entreprises œuvrant à la transition vers une société plus inclusive d'un point de vue social ainsi que plus durable d'un point de vue écologique et globalement plus responsable, permettant un futur souhaitable. Les dérèglements climatiques constituent une menace pour l'avenir de l'humanité et nous sommes pleinement engagés à faire notre part pour attirer des flux financiers de plus en plus volumineux vers des modèles économiques soutenables, nécessaires au maintien des conditions agréables de vie sur terre. Nous nous battons en ce sens, au service de nos souscripteurs et pour convaincre un périmètre plus large de décideurs. En ce sens, la totalité des actifs sous gestion sont investis dans des sociétés qui répondent exactement à ces objectifs et stratégie.
15. En prolongement de la question 9, choisir les actions de contribution les plus significatives (jusqu'à 3) exercées par le fonds pour atteindre ses objectifs de transformation durable et qualifier l'intensité avec laquelle celles-ci sont déployées.				2		13,00 /18	BPEF AEC4 Carried interestJe xira	
15.1 Le fonds fournit-il du capital aux émetteurs à des conditions favorables par rapport à celles prévalant sur le marché ?	Non, le fonds ne fournit pas de financements à des conditions préférentielles	Oui, pour plus de 70% du portefeuille le fonds fournit des financements à des conditions marginalement plus favorables que le marché (écart > 10% de la rémunération ou de la valorisation normale) pour des émetteurs de même profil (âge, croissance, profitabilité, risque, etc.)	Oui, pour plus de 70% du portefeuille le fonds fournit des financements à des conditions significativement plus favorables que le marché (écart > 20% de la rémunération ou de la valorisation normale) pour des émetteurs de même profil (âge, croissance, profitabilité, risque, etc.)	Oui, pour plus de 70% du portefeuille le fonds fournit des financements à des conditions largement plus favorables que le marché (écart > 30% de la rémunération ou de la valorisation normale) pour des émetteurs de même profil (âge, croissance, profitabilité, risque, etc.)	0		n.a.	
15.2 Le fonds finance-t-il des émetteurs ayant des difficultés à trouver des moyens de financement ?	Non, en majorité le fonds finance des émetteurs qui ont un accès relativement facile aux financements (ex: grandes entreprises)	Oui, en grande majorité (>70% du portefeuille) le fonds finance des émetteurs qui ont un accès modéré, difficile ou très difficile aux financements (voir tableau dans la notice)	Oui, en grande majorité (>70% du portefeuille) le fonds finance des émetteurs qui ont un accès difficile ou très difficile aux financements (voir tableau dans la notice)	Oui, en grande majorité (> 70% du portefeuille) le fonds finance des émetteurs qui ont un accès très difficile aux financements (voir tableau dans la notice)	2			
15.3 Le fonds apporte-t-il aux entreprises investies un soutien d'un autre ordre que financier (technique, commercial, de gouvernance, de mise en relation, etc.) susceptible d'améliorer leur impact ?	Non, le fonds n'apporte aucun soutien autre que financier aux entreprises investies qui serait susceptible d'améliorer leur impact	Oui, le fonds apporte chaque année aux entreprises investies (représentant plus de 70% du portefeuille) un soutien non-financier susceptible d'améliorer leur impact	Oui, le fonds apporte chaque année aux entreprises investies (représentant plus de 70% du portefeuille) un soutien non-financier susceptible d'améliorer leur impact et le fonds fournit au niveau agrégé des informations décrivant les actions engagées et témoignant de la valeur significative de ces actions (> 0,25% de l'actif du fonds chaque année)	Oui, le fonds apporte chaque année aux entreprises investies (représentant plus de 70% du portefeuille) un soutien non-financier susceptible d'améliorer leur impact et le fonds fournit au niveau agrégé des informations décrivant les actions engagées et témoignant de la valeur très significative de ces actions (> 0,5% de l'actif du fonds chaque année)	3		Les équipes de la société de gestion, par un suivi pro-actif des sociétés en portefeuille, apportent un soutien extra-financier important au management des entreprises investies (e.g. réseau/mises en relation/synergies entre les entreprises du portefeuille/accès à des experts, valorisation des impacts positifs, etc.).	
15.4 Le fonds a-t-il une politique d'engagement actionnnarial active concernant des objectifs de transformation durable visés ?	Non, le fonds n'a pas de politique d'engagement actionnnarial active en relation avec ses objectifs de transformation durable	Oui, le fonds a une politique d'engagement actionnnarial active, dialogue avec les entreprises dans lesquelles il investit, vote aux assemblées générales en faveur des résolutions relatives aux objectifs de transformation durable visés	Niveau 1 + le fonds fixe aux émetteurs des objectifs datés dont la non atteinte sera susceptible de remettre en cause une part significative (>50%) de la rémunération variable des dirigeants, et son soutien au management dans les instances de gouvernance.	Niveau 2 + la documentation contractuelle prévoit la sortie prématurée de l'investissement en cas d'abandon ou de non atteinte répétée des objectifs de transformation durable datés.	3			

15.5 Le fonds applique-t-il une politique d'allocation de capital singulière en lien avec des objectifs de transformation durable susceptible d'avoir une incidence sur les prix des actifs financiers ?	Non, le fonds n'applique pas de politique d'allocation de capital singulière en lien avec des objectifs de transformation durable	Oui, le fonds applique une politique d'allocation de capital singulière en lien avec ses objectifs de transformation durable qui pourrait, si elle était répliquée par d'autres intervenants, avoir un impact significatif sur les prix des actifs financiers	Oui, le fonds applique une politique d'allocation de capital singulière en lien avec ses objectifs de transformation durable qui est coordonnée ou identique avec celle d'autres acteurs et en cela est susceptible d'avoir un impact significatif sur les prix des actifs financiers	Oui, le fonds applique une politique d'allocation de capital singulière en lien avec ses objectifs de transformation durable qui est coordonnée ou identique avec celle d'autres acteurs dans des proportions telles que la probabilité d'avoir un effet significatif sur les prix des actifs financiers, et de faire changer le comportement des émetteurs est assez élevée	3		?			
15.6 Le fonds utilise-t-il activement la communication pour contribuer positivement à la transition durable ?	Non, les communications du fonds ne témoignent pas d'un attachement à contribuer positivement à la transition durable	Oui, les communications du fonds témoignent systématiquement d'un attachement à contribuer positivement à la transition durable	Oui, les communications du fonds témoignent systématiquement d'un attachement à contribuer positivement à la transition durable et le fonds recourt régulièrement à des campagnes médiatiques ciblées pour influencer le comportement des émetteurs investis en lien avec les objectifs de transformation durable fixés		2		Le fonds utilise activement la communication pour contribuer positivement à la transition durable, en témoigne les nombreuses interventions de Fanny Picard, fondatrice d'Alter Equity, ou d'autres membres de l'équipe dans la presse ou les médias. Nos actualités sont publiées sur le site d'Alter Equity (https://www.alter-equity.com/actualites) et/ou sur la page LinkedIn d'Alter Equity (https://www.linkedin.com/company/3322788/admin/feed/posts/) ou Fanny Picard (https://www.linkedin.com/in/fanny-picard-6507a35/). Fanny Picard fait par ailleurs partie de différents groupes travaillant sur la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise. Elle est ainsi notamment membre du Comité de gouvernance des entreprises du Medef et a été nommée en 2023 membre du CFTE, Comité de place du financement de la transition écologique en France créé dans le cadre de l'Institut de la Finance Durable Paris EUROPLACE et présidé par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.			
16. Quelles actions le fonds met-il en place pour maîtriser les externalités négatives associées à ses investissements (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Le fonds ne maîtrise pas les externalités négatives des émetteurs associées à ses investissements au-delà des objectifs de transformation durable visés	Le fonds pratique systématiquement un engagement actif avec les émetteurs en cas d'externalités négatives matérielles, lequel inclut, au minimum, le dialogue avec les émetteurs et le vote dans les organes de gouvernance d'une manière cohérente avec l'objectif de limitation de ces externalités négatives matérielles	Le fonds pratique systématiquement un engagement actif avec les émetteurs en cas d'externalités négatives matérielles, lequel inclut le dialogue avec les émetteurs et le vote dans les organes de gouvernance d'une manière cohérente avec l'objectif de limitation de ces externalités négatives matérielles. En plus, le fonds pose aux émetteurs des objectifs de réduction des externalités négatives matérielles susceptibles de remettre en cause ses financements ou son soutien au management dans les organes de gouvernance.	1	2	2,00	2	Alter Equity a mis en place des schémas de contrôle dans les mécanismes de gouvernance de ses participations, par exemple en disposant de droit de vote permettant de bloquer des décisions stratégiques allant à l'encontre de l'impact positif de l'entreprise ou encore en soumettant la rémunération variable des dirigeants à l'atteinte d'objectifs extra-financiers.		
17. Le fonds applique-t-il une stratégie particulière qui veille à la matérialisation et la pérennisation de son impact/contribution (durée d'investissement minimale, choix du moment de sortie, choix du repreneur, etc.) ?	Non		Oui, et cette stratégie particulière est détaillée dans les documents support du fonds	1	2	2,00	2	Alter Equity s'attache à assurer la pérennisation de sa contribution sur le long terme. Tout au long de la période d'investissement, Alter Equity travaille avec ses participations à l'amélioration de leur performance ESG et à la maximisation de leur impact positif. Ce qui participe à augmenter la valeur de l'entreprise, et c'est cette valeur que recherchent les acquéreurs au moment de la sortie. Alter Equity veille à ce que ces acquéreurs potentiels soient alignés avec ces objectifs de durabilité.		
18. Quels moyens le fonds alloue-t-il à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie ?	Le gérant a à sa disposition des sources d'information externes sur l'impact des émetteurs	Le gérant a à sa disposition des sources d'information externes sur l'impact des émetteurs et peut s'appuyer sur des ressources internes spécialement dédiées à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie (analystes, responsable engagement, etc.).	Le gérant a à sa disposition des sources d'information externes sur l'impact des émetteurs et peut s'appuyer sur des ressources internes spécialement dédiées à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie (analystes, responsable engagement, etc.). La quantification de ces ressources est mentionnée dans les documents support du fonds.	1	2	2,00	2	La société de gestion a mis en place depuis plusieurs années des outils d'analyse internes visant à mesurer la performance durable des émetteurs, tels que des enquêtes de satisfaction, un outil d'analyse d'impact environnemental développé avec Carbone 4. Depuis septembre 2024, la société compte une chief impact officer, chargée d'analyser et mesurer les impacts positifs, les externalités négatives, et les pratiques RSE des émetteurs afin de s'assurer de la maximisation des impacts positifs des investissements.		
C) SUIVI DES RÉSULTATS	0	1	2	3				RÉSULTAT (%) - C	/28	/30
1. Procédure de suivi des résultats. Par résultat, on entend changement entre la situation avant investissement et celle après investissement. Une situation préexistante ne peut être considérée un comme étant un résultat.								TOTAL RÉSULTAT (C1)	/13	/15

19. Un suivi des évolutions des performances extra-financières des émetteurs durant la période de détention par le fonds est-il réalisé ?					1	2	2,00 /2	Oui, nous répercutons chaque année auprès de nos participations les questionnaires et collectes de données Impact et ESG de nos souscripteurs. Ces questionnaires comprennent près de 170 KPIs en matières sociale, environnementale et de gouvernance, permettant (i) d'évaluer le niveau de maturité des sociétés du portefeuille sur ces sujets et (ii) d'identifier les progrès et l'évolution des pratiques ESG mises en œuvre par ses participations. Le questionnaire comprend également l'ensemble des indicateurs obligatoires du règlement SFDR (i.e. PAI). L'ensemble des résultats sont communiqués dans le Rapport Annuel et le Rapport d'Impact des Fonds gérés.
20. Un suivi des évolutions relatives (par rapport à des objectifs spécifiques fixés ex ante par le fonds, à des comparables ou à une tendance passée) des performances extra-financières des émetteurs durant la période de détention par le fonds est-il réalisé ? (QUESTION QUALIFIANTE)					2	2	4,00 /4	Nous demandons aux entreprises au capital desquelles nous investissons de s'engager dans une démarche de progrès vers plus de responsabilité globale, avec la mise en place d'un plan d'action en termes de RSE, dédié à l'amélioration de leurs pratiques de gestion, que nous avons appelé Business Plan Extra-Financier (« BPEF »), comprenant pour le fonds II entre 10 et 15 indicateurs, dont 4 sont obligatoires / et pour le fonds III 12 indicateurs obligatoires. Nous avons été à notre connaissance le premier fonds en France à rendre obligatoire pour toutes nos participations de mettre en place un tel dispositif et ainsi, notamment, de procéder à un bilan carbone, d'ouvrir le capital aux salariés, d'organiser pour tous les salariés des entretiens annuels de progrès et de conditionner l'accès pour les dirigeants à la partie variable de leur rémunération à des résultats RSE. Parmi ces indicateurs sont fixés plusieurs objectifs de performance extra-financières a atteindre graduellement dans la durée. Ainsi un suivi de ces évolutions est réalisé de manière très régulière.
20.1 A quel niveau les conséquences des actions des entreprises du portefeuille sont-elles suivies ? (QUESTION BLANCHE)					0	2	0,00	
21. Comment l'additionnalité du fonds dans l'atteinte des objectifs est-elle analysée ?					1	1	1,00 /3	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats d'impact n'est pas analysée. Toutefois, les participations de notre portefeuille ont permis d'éviter 6,8m tonnes de CO2 soit 1,7% des émissions françaises depuis notre investissement. En outre, Alter Equity a développé avec Carbone 4 une méthodologie spécifique pour quantifier les contributions positives de ses participations pour le climat, la biodiversité et les ressources naturelles, et leurs externalités négatives. Cela qui permet de mesurer la contribution du fonds dans la progression de ces contributions sur la durée de l'investissement
21.1 Dans l'évaluation de son additionnalité, le fonds analyse-t-il les éventuels impacts indirects de ses investissements (par exemple, les effets de déplacement)? (QUESTION BLANCHE)					0	0	0,00	n.a.
22. Un processus d'amélioration continue des stratégies déployées et des actions réalisées est-il mis en place ?					1	2	2,00 /2	Au moment de l'investissement Alter Equity met en place un business plan extra-financier (BPEF) avec ses participations basés sur des indicateurs de performances co-construit. Ces objectifs sont revus et audités tous les ans et des plans d'actions sont mis en place si nécessaire.
23. Comment le suivi des externalités négatives (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) des émetteurs est-il réalisé ? (QUESTION QUALIFIANTE)					1	2	2,00 /2	Le suivi des incidences négatives sur les facteurs de durabilité s'effectue aux deux mêmes niveaux et dans la même dynamique, à savoir : (i) incidences négatives de l'activité de l'entreprise sur les personnes, l'environnement et la société d'une part, (ii) incidences négatives des pratiques de gestion sur le plan social, environnemental ou vis-à-vis de la collectivité d'autre part. Nous annexons à nos notes en amont de l'investissement un tableau récapitulatif des risques en matière de durabilité et des principales incidences négatives identifiées (dont les PAI prévus par l'article 9 SFDR). Ces risques sont quantifiés selon un code couleur : vert pour les risques jugés faibles, orange pour les risques jugés modérés et rouge pour les risques jugés forts. Nous pondérons ce risque avec la probabilité qu'il puisse se matérialiser. Cette méthodologie interne nous permet de quantifier les risques de durabilité sur la valeur d'un investissement et principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et de proposer en amont au management des actions concrètes à mettre en œuvre pour les réduire. En mettant en place des actions de mitigation des risques, cela nous permet de suivre ces externalités, tout au long de la période de détention, par rapport à des objectifs clairement identifiés pour chacune de nos participations.
24. Un processus de contrôle interne ou externe de la stratégie de transformation durable et de ses résultats existe-t-il ? (QUESTION QUALIFIANTE EN 2025)					1	2	2,00 /2	

2. Qualité des résultats observés				0	1	2	3	TOTAL RÉSULTAT (C2)		/15	/15				
25. Dans quelle mesure les résultats absolus (i.e., progression ou régression) observés au niveau des émetteurs correspondent-ils aux objectifs de transformation durable visés par le fonds ? (QUESTION QUALIFIANTE)				Les résultats ou objectifs ne sont décrits dans aucun document permettant de répondre à la question, ou de manière trop peu granulaire, ou encore ne sont pas du tout alignés avec ce qui avait été planifié		Pour plus de 50% du portefeuille (voir notice), les résultats observés font ressortir un amélioration des résultats (environnementaux ou sociaux) évalués des entreprises investies par rapport à la situation avant l'investissement. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'actionner les actions de contribution souhaitées, le fonds fournit des explications suivant une logique "comply or explain ".		Pour plus de 70% du portefeuille (voir notice), les résultats observés font ressortir un amélioration des résultats (environnementaux ou sociaux) évalués des entreprises investies par rapport à la situation avant l'investissement. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'actionner les actions de contribution souhaitées, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain ".		1	3	3,00 /3	Comme mentionné précédemment, nous répercutons chaque année auprès de nos participations les questionnaires et collectes de données Impact et ESG de nos souscripteurs. Ces questionnaires comprennent près de 170 KPIs en matières sociale, environnementale et de gouvernance, permettant en plus d'évaluer le niveau de maturité des sociétés du portefeuille sur ces sujets, d'identifier les progrès et l'évolution des pratiques ESG mises en œuvre par celles-ci. Le suivi de ces résultats nous permet d'observer une amélioration de ces derniers chaque année et par rapport à la situation avant l'investissement. Ainsi, à titre indicatif, les participations de notre portefeuille ont permis d'éviter 6,8m tonnes de CO2 soit 1,7% des émissions françaises depuis notre investissement.		
26. Dans quelle mesure les résultats relatifs (i.e., par rapport à des comparables sectoriels, à la tendance passée ou aux objectifs spécifiques fixés par le fonds) observés au niveau des émetteurs correspondent-ils aux objectifs de transformation durable visés par le fonds ?				Les résultats ou objectifs spécifiques ne sont décrits dans aucun document permettant de répondre à la question, ou de manière trop peu granulaire, ou encore ne sont pas du tout alignés avec ce qui avait été planifié		Pour plus de 50% du portefeuille (voir notice), les résultats relatifs observés sont alignés avec les objectifs fixés ex ante (i.e., les objectifs spécifiques fixés ont bien été atteints) ou traduisent une meilleure performance que celle des comparables ou une amélioration par rapport à la tendance passée. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'actionner les actions de contribution souhaitées, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain ".		Pour plus de 70% du portefeuille (voir notice), les résultats relatifs observés sont alignés avec les objectifs fixés ex ante (i.e., les objectifs spécifiques fixés ont bien été atteints) ou traduisent une meilleure performance que celle des comparables ou une amélioration par rapport à la tendance passée. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'actionner les actions de contribution souhaitées, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain ".		2	3	6,00 /6	Cf. question 25		
27. A quel point l'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats observés est-elle démontrée ?				L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés n'est pas analysée		Un rationnel convaincant ou un faisceau de preuves de niveau 1 (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion		Un faisceau de preuves de niveau 2 (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion		Un faisceau de preuve de niveau 3 ou plus (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion		1	3	3,00 /3	Cf. question 21
27.1 Le fonds peut-il démontrer qu'en prenant en compte les effets indirects (comme les effets de substitution et de déplacement), les résultats obtenus sont bel et bien positifs pour les objectifs de transformation durable visés ? (QUESTION BLANCHE)				Non car aucune analyse des impacts indirects na été effectuée		Oui. Une analyse logique détaillée suggère qu'en prenant en compte les impacts indirects les résultats obtenus sont bel et bien positifs pour les objectifs de transformation durable visés (pour plus de 50% des actifs sous gestion).		Une analyse scientifique ou quasi-scientifique conclut qu'en prenant en compte les impacts indirects les résultats obtenus sont bel et bien positifs pour les objectifs de transformation durable visés (pour plus de 50% des actifs sous gestion).		0		0	0,00	n.a.	
28. Dans quelle mesure les externalités négatives des émetteurs (au-delà des objectifs de transformation durable visés par le fonds) ont-elles été diminuées durant la période de détention du fonds ?				Le fonds n'a pas défini d'objectifs de réduction des externalités négatives (matérielles) pour chaque émetteur ou les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés n'ont été atteints durant la période de détention du fonds que pour une petite minorité (<30%) des émetteurs visés		Les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une minorité (> 30%) des émetteurs visés		Les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une majorité (> 50%) des émetteurs visés		Les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une grande majorité (> 70%) des émetteurs visés		1	3	3,00 /3	Les fonds d'Alter Equity sont toujours en cours.
D) COMMUNICATION ET CREDIBILITE				0	1	2	3	RÉSULTAT (%) - D		/10	/10				
29. Comment le potentiel d'impact du Fonds est-il communiqué aux épargnants et investisseurs ?				Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs peut être perçu comme trop ambitieux par rapport à ce que révèle la présente analyse: le fonds se dit à impact sans valider (encore) toutes les conditions nécessaires pour le faire (questions qualifiantes et score total minimal). La communication peut être qualifiée de mensongère ou de trompeuse.		Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse: le fonds évoque son potentiel de contribution significatif (score > 50%) de contribution à la transformation durable en précisant de manière adaptée ses forces et faiblesses (par exemple, les limites de ses actions transformatives ou son incapacité à étayer son additionalité). Le fonds ne prétend pas être à impact alors qu'il ne valide pas les conditions requises. La communication peut être qualifiée d'appropriée.		Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse: le fonds évoque son potentiel de contribution important (score > score minimum) à la transformation durable en précisant de manière adaptée ses forces et faiblesses (par exemple, les limites de ses actions transformatives ou son incapacité à étayer son additionalité). Le fonds ne prétend pas être à impact alors qu'il ne valide pas les conditions requises. La communication peut être qualifiée d'appropriée.		Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse: le fonds se dit à impact et valide bien toutes les conditions pour le faire (questions qualifiantes et score total minimal). La communication peut être qualifiée d'appropriée.		1	3	3,00 /3	

30. Le fonds communique-t-il un rapport d'impact/contribution annuel accessible aux investisseurs ? (QUESTION QUALIFIANTE)		Non	Oui, et le rapport présente de manière détaillée les changements dans les résultats des émetteurs.	Oui, et le rapport comporte des parties spécifiques sur i) les changements des résultats des émetteurs, et ii) une vue agrégée des actions de contribution/d'impact déployées par le fonds.	Oui, et le rapport comporte des parties spécifiques sur i) les changements des résultats des émetteurs, ii) les actions déployées par le fonds émetteur par émetteur et, lorsque c'est possible, iii) la correspondance entre les deux.	1	3	3,00 /3	L'ensemble des résultats sont communiqués dans le Rapport Annuel des Fonds gérés ainsi que dans notre Rapport d'Impact. Par ailleurs, nous collectons annuellement 170+ KPIs d'impact demandés par les investisseurs (environnemental, social, gouvernance)
31. La RSE de la société de gestion est-elle cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds ?		La société de gestion n'a pas mis en place de politique RSE ou la politique RSE de la société de gestion n'est pas cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds	La politique RSE de la société de gestion est cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds. Le fonds n'est pas une "anomalie" dans la gamme de la société de gestion.			1	1	1,00 /1	
32. La rémunération des gérants du fonds est-elle dépendante des performances du fonds en matière d'impact ? (QUESTION QUALIFIANTE EN 2025)		La rémunération des gérants du fonds implique une part variable laquelle est sans aucune indexation ou lien avec des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou moyens mis en œuvre) OU en l'absence de rémunération variable, les gérants ont des objectifs annuels personnels qui incluent des critères relatifs aux performances financières du fonds sans inclure aussi des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou moyens mis en œuvre)	La rémunération des gérants du fonds implique une part variable indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en œuvre) de manière non négligeable (jusqu'à 25%, ou 15% pour les fonds créés avant 2023)	La rémunération des gérants implique une part variable qui est indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en œuvre) de manière substantielle (représentant entre 25% et 50% de la rémunération variable)	La rémunération des gérants implique une part variable qui est indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en œuvre) de manière très substantielle (représentant 50% ou plus de la rémunération variable)	1	3	3,00 /3	Alter Equity ne prévoit pas de rémunération variable des collaborateurs liée à la performance financière. L'équipe de gestion achète des parts du fonds dites de carried interest qui lui donnent droit à 20% des plus-values si un rendement financier minimum a été servi aux souscripteurs. Le bénéfice d'une partie des parts de carried interest du deuxième fonds géré est conditionné à l'atteinte par les sociétés du portefeuille, selon certaines modalités, de leur BPEF.
E) BONUS		0	1	2	3	RÉSULTAT (%) - D			/2 /5
33. Le fonds intègre-t-il un mécanisme de partage des revenus ou des frais de gestion au profit de projets d'intérêt général (associations, fondations...) ?		Non, le fonds n'intègre pas de mécanisme de partage des revenus ou des frais de gestion au profit d'associations	Oui, le fonds intègre un mécanisme de partage des revenus ou des frais de gestion au profit d'associations équivalent à moins de 0,5% des encours en année "normale"	Oui, le fonds intègre un mécanisme de partage des revenus ou des frais de gestion au profit d'associations équivalent à entre 0,5% et 1% des encours en année "normale"	Oui, le fonds intègre un mécanisme de partage des revenus ou des frais de gestion au profit d'associations équivalent à plus de 1% des encours en année "normale"	1	2	2,00 /3	En matière environnementale, 1% du chiffre d'affaires d'alter equity3P II est donné à des organismes d'utilité publique soutenant des causes alignées avec notre philosophie d'investissement. Nous avons soutenu en 2023 : (i) Uno Mondo, association rassemblant des navigateurs et des scientifiques qui mènent des expéditions en Arctique à la voile pour mesurer l'impact du changement climatique. L'association crée par ailleurs des contenus pédagogiques à destination des écoles et du grand public et (ii) des enfants et des Arbres, proposant aux écoliers et collégiens de planter des arbres avec et chez des agriculteurs pour qu'ils deviennent acteurs de la transition agroécologique. Par ailleurs, en matière sociale, nous avons soutenu : (i) H'up entrepreneurs, qui accompagne des entrepreneurs en situation de handicap, (ii) Take your Place, qui favorise la diversité et la promotion d'actions en sa faveur au sein des participations des fonds d'investissement et de l'écosystème tech et (iii) Sista, collectif de femmes entrepreneures et investisseuses qui promeut plus de diversité dans l'économie, notamment numérique en encourageant notamment plus d'investissements dans les entreprises dirigées par les femmes.
34. Le fonds organise-t-il des événements de sensibilisation à l'impact ou au reporting d'impact pour les entreprises investies ?		Non, le fonds ne pratique pas ou très irrégulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations.	Oui, le fonds pratique régulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations (pour plus de 30% des participations détenues chaque année)	Oui, le fonds pratique très régulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations (pour plus de 50% des participations détenues chaque année)		1	2	2,00 /2	
SYNTHESE						RÉSULTAT FINAL (%)			95 /100

Position sur l'échelle

Section A	Théorie du changement (Max = 30)	30
Section B	Mise en œuvre (Max = 30)	25
Section C	Suivi des résultats (Max = 30)	28
Section D	Communication et crédibilité (Max = 10)	10
Section E	Bonus (Max = 5)	/2
Score final	Total (Maximum = 100)	95